

**Département de l'instruction publique,
de la formation et de la jeunesse**

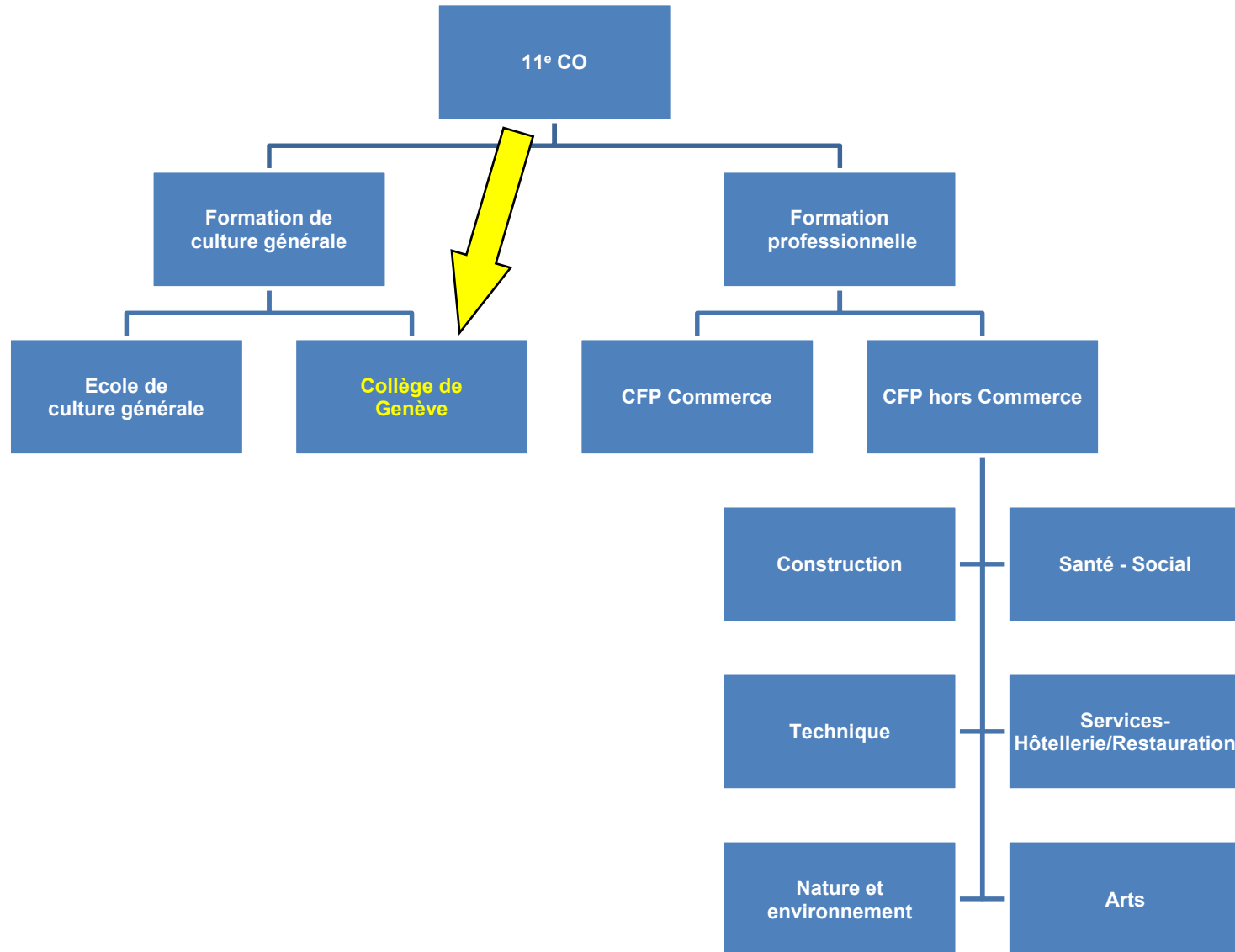
Enseignement secondaire II

Collège de Genève

La maturité gymnasiale

janvier 2025

Formations au secondaire II



Conditions d'admission au collège

Sont admis.e.s les élèves de 11^e année :

a) promu.e.s de la section "LS"

b) bien promu.e.s de la section "LC "

- moyenne générale égale ou supérieure à 5.0 et au plus une seule moyenne annuelle insuffisante à l'exclusion du français et des mathématiques**
- moyenne des disciplines principales (français, mathématiques, allemand et discipline de section) égale ou supérieure à 4.5**

Bons indicateurs:

- Résultats constants ou en progression**
- Bons résultats d'EVACOM**

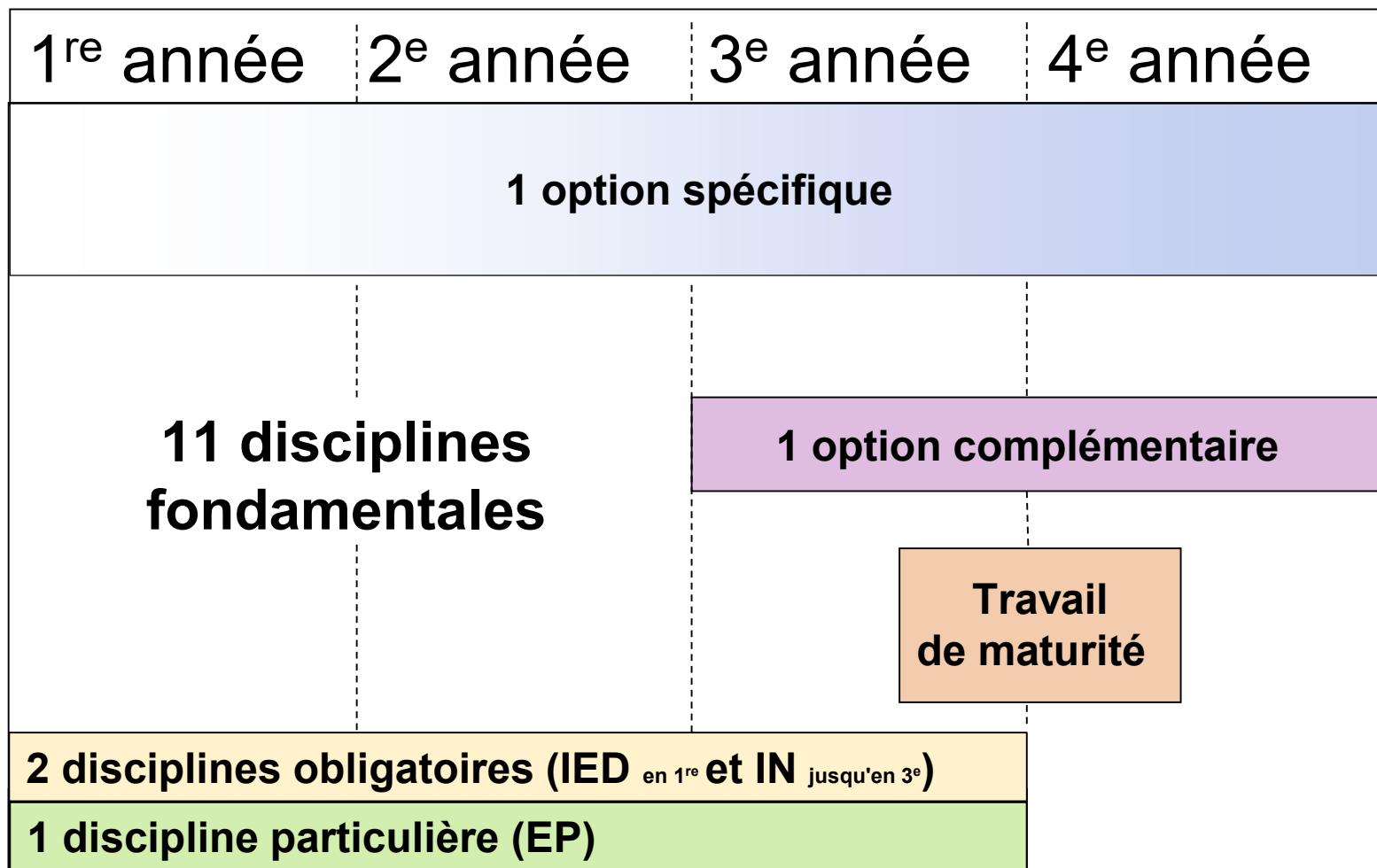
Clés du succès

- **Goût pour l'étude, plaisir**
- **Curiosité intellectuelle**
- **Sens de l'organisation, de l'anticipation**
- **Persévérance dans les apprentissages**
- **Autonomie**
- **Créativité**
- **Etre proactif.ve**
- **Etre prêt.e à la diversité des disciplines**

La formation gymnasiale repose sur un système articulé autour de choix d'options...

- I. Onze disciplines fondamentales (DF)**
- II. Une option spécifique (OS)**
- III. Une option complémentaire (OC)**
- IV. Un travail de maturité (TM)**
- V. Une discipline particulière**
- VI. Deux disciplines obligatoires**

Répartition des disciplines



I. Onze disciplines fondamentales (DF)

- 1. Français**
- 2. 2^e langue nationale**
- 3. 3^e langue (nationale ou anglais ou latin)**
- 4. Mathématiques (deux niveaux)**
- 5. Physique**
- 6. Chimie**
- 7. Biologie**
- 8. Histoire**
- 9. Géographie**
- 10. Philosophie**
- 11. Arts visuels ou musique**

II. Une option spécifique (OS) à choix

- **4^e langue** (latin ou grec ou espagnol ou anglais ou 3^e langue nationale)
- **Physique et applications des mathématiques**
- **Biologie et chimie**
- **Économie et droit**
- **Arts visuels**
- **Musique**

Permet
d'approfondir un
domaine d'étude

III. Une option complémentaire (OC) à choix

Applications des mathématiques

Physique

Chimie

Biologie

Géographie

Histoire

Économie et droit

Philosophie

Arts visuels

Musique

Sport

Informatique

Permet de renforcer
un profil
ou
de diversifier sa
formation

IV. Un travail de maturité

Rédaction et soutenance d'un travail effectué pendant les deux dernières années d'études.

V. Une discipline particulière

Éducation physique

Cette discipline compte pour la promotion d'un degré à l'autre, mais n'est pas reprise pour le certificat de maturité.

VI. Deux disciplines obligatoires

Introduction à l'économie et au droit (degré 1)

Informatique (degrés 1, 2 et 3)

Ces disciplines comptent pour la promotion d'un degré à l'autre, mais ne sont pas reprises pour le certificat de maturité.

Programme de 1^{re} année

Français

Histoire

Introduction à l'économie et au droit

Chimie

Informatique

Education physique

Option spécifique

2^e langue nationale

3^e langue

Mathématiques niveau 1 - 2

Arts visuels / Musique

Quelques conseils

Avant l'inscription, l'élève définit le profil des études qu'il ou elle veut entreprendre et tient compte des éléments suivants :

- **ce qui est imposé et ce qui est optionnel**
- **ses goûts, ses aptitudes et ses motivations**

Choix pour l'entrée en 1^{re} année

Le type de maturité

maturité gymnasiale

mention bilingue par enseignement allemand

mention bilingue par enseignement anglais

mention bilingue par séjour allemand

mention bilingue par séjour anglais

Choix pour l'entrée en 1^{re} année

Une option spécifique (OS)

- **allemand** 3h
- **italien** 4h - niveau débutant
- **anglais** 3h
- **espagnol** 3h - niveau débutant
- **grec** 4h - niveau débutant
- **latin** 3h - réservé aux élèves ayant suivi un enseignement de latin

L'élève qui choisit une OS langue a quatre langues à son profil.

- **biologie et chimie** 4h
- **physique et application des mathématiques** 2h - niveau de maths 2 exigé
- **économie et droit** 4h
- **arts visuels** 4h - arts plastiques et histoire de l'art
- **musique** 3h + l'heure de pratique instrumentale

Le choix d'une OS arts impose le choix de la même discipline en DF.

Un changement de profil est possible lors du passage en 2^e année, sous conditions.

Choix pour l'entrée en 1^{re} année

Les disciplines fondamentales (DF)

Une 2^e langue nationale

- **allemand** 3h
- **italien** 4h - niveau débutant

Une 3^e langue

- **allemand** 3h
- **italien** 4h - niveau débutant
- **anglais** 3h
- **latin** 3h - réservé aux élèves ayant suivi un enseignement de latin

Une même langue ne peut pas être choisie en OS et en DF.

L'élève qui choisit une OS langue a donc quatre langues à son profil.

Le niveau de mathématiques : 1 ou 2

Une branche artistique

- **arts visuels** 3h - arts plastiques et histoire de l'art
- **musique** 2h + l'heure de pratique instrumentale

Les frais d'écolage d'instruments sont remboursés à concurrence d'un tarif maximal les 2 premières années en DF et sur tout le cursus en OS.

Combinaisons impossibles et choix liés

Langue en OS \neq DF langue en DF. Une même langue ne peut pas être choisie en OS et en DF. L'élève qui choisit une OS langue a donc quatre langues à son profil.

OS AV = DF AV / OS MU = DF MU. L'élève qui choisit OS arts visuels doit choisir les arts visuels en DF. L'élève qui choisit OS musique doit choisir la musique en DF. Il ou elle ne suivra cependant pas les cours de DF.

L'élève qui suit une discipline en OS ne suit pas la même en DF. Ex : l'élève qui choisit OS biologie et chimie ne suivra pas les 2h de chimie en DF.

OS PAM = MA 2

Choix OS \neq choix OC

Le formulaire en ligne ne permet pas les combinaisons impossibles.

Répartition des options

RENTREE 2025 – RÉPARTITION DES OPTIONS

	OPTIONS SPECIFIQUES											LA DF	Maturité gymnasiale	Maturité bilingue
	AL	IT	AN	LA	GR	ES	BC	PM	ED	AV	MU			
Calvin					X		X	X	X	X			X	MMBe AL
de Candolle				X			X	X	X	X		X*	X	MMBe AL
A.-Chavanne			X*			X	X	X	X				X	MMBe AN
Claparède						X	X	X	X	X	X		X	MMBs
E.-Gourd			X†			X	X	X	X				X	MMBs
Rousseau				X		X	X		X	X		X*	X	MMBe AN
de Saussure						X	X	X	X	X	X		X	MMBs
Sismondi		X	X*				X	X	X	X			X	MMBs
Mme de Staël						X	X	X	X	X			X	MMBs
Voltaire	X				X	X	X		X	X		X	X	MMBs

La croix indique les combinaisons possibles.

*sous réserve d'effectifs suffisants

MMBe : maturité bilingue par enseignement

MMBs : maturité bilingue par séjour

LA DF : latin en discipline fondamentale

ED : économie et droit

AV : arts visuels

AN : anglais

IT : italien

LA : latin

MU : musique

GR : grec

ES : espagnol

BC : biologie et chimie

PM : physique et application des mathématiques

AL : allemand

Choix pour l'entrée en 3^e année

- **L'option complémentaire (OC)**

- **L'orientation du travail de maturité**
(en cours de 3^e année)

Maturité mention bilingue

Objectifs

- accroître l'acquisition de compétences communicationnelles
- permettre l'acquisition d'un vocabulaire et de concepts spécifiques
- approfondir les connaissances culturelles liées à la langue d'immersion

Les objectifs définis par les Plans d'études cadre sont garantis également dans les disciplines enseignées en immersion.

Maturité mention bilingue

Deux modèles

- **Par enseignement dans la langue choisie**

Une partie des cours sont données dans la langue choisie

- **Par séjours linguistiques et scolaires**

Une partie du cursus est effectuée dans une autre région linguistique

Maturité mention bilingue

Conditions d'admission et de maintien

- **Etre admissible dans la filière gymnasiale** (en venant de LS)
- **Avoir obtenu en 11^e année, au minimum, 4.8 en français et dans la langue choisie, tant à l'inscription (T1 et T2) qu'à la fin de l'année (bulletin annuel)**
- **Confirmer les résultats en fin de 1^{re} du collège en français et dans la langue choisie (4.5 de moyenne)**

Le formulaire en ligne n'affiche que les filières dans lesquelles l'élève est admissible.

Le choix de la filière bilingue allemand par séjour ou par enseignement implique de choisir l'allemand en OS ou en DF. Idem pour l'anglais.

SÉANCE D'INFORMATION
lundi 27 janvier à 18h salle Frank-Martin

Dispositif SAE (sport-arts-études)

- **Classes spécifiques au CECG Madame de Staël**
- **Dispositif individualisé au CEC André-Chavanne**

Délais d'inscription:

15 janvier : danse et musique (auditions en février et mars)

19 février : sports individuels et collectifs

Contact via le Service écoles et sport, art, citoyenneté (SESAC)

Inscriptions des élèves extérieurs au DIP

Admissions

- Sur normes: certaines écoles AGEP, écoles françaises reconnues par l'Education nationale, écoles publiques suisses
- Sur examens les 11 et 12 août pour les autres écoles

Ouverture du dossier d'inscription du 3 au 25 mars

Choix de formation et de profil (options) du 25 mars au 3 avril

Inscriptions des élèves en provenance du CO

- oct/nov 2024: ouverture du dossier d'inscription en ligne
- mars : informations dans les classes de 11^e du CO
- du 25 mars au 3 avril : choix de formation et de profil (options)
- confirmation : 26 juin (réception du courriel)

⇒ **Informations et vidéos importantes en ligne**

<https://www.ge.ch/inscription-enseignement-secondaire-ii>

ou taper "inscription Collège Genève" dans un moteur de recherche

Permanences d'accompagnement aux inscriptions en ligne (choix de profil)

- accompagnement dans les choix pédagogiques
 - séances facultatives de conseils par des professionnels
 - **jeudi 27 mars au collège Calvin et mardi 1^{er} avril au collège Voltaire de 17h30 à 19h30**
- Se munir du dernier bulletin de notes reçu
- hotline pour les questions techniques ou en lien avec le compte e-démarches : 022 327 37 54

Inscriptions du 25 mars au 3 avril

Les choix de profil (choix d'options et de niveau) doivent être validés d'ici le 3 avril. Ils sont définitifs et ne peuvent être modifiés par la suite !

Le choix de la maturité bilingue en allemand ou en anglais, par enseignement ou par séjour, est définitif.

Seul un changement de filière (ECG / CFP Com / CDG) est possible en fin d'année.

Répartition géographique

- **Les élèves sont scolarisés dans un établissement correspondant à la carte scolaire définie en fonction des choix d'options, du domicile, et des places disponibles.**
- **Un élève n'est pas forcément affecté au collège le plus proche de son domicile.**
- **Penser à vérifier auprès du Cycle que le domicile officiel dans la base de donnée scolaire est correct.**
- **Seul le domicile officiel de l'élève est considéré (si les représentants légaux ne vivent pas à la même adresse)**
- **Une demande d'affectation particulière peut être faite, uniquement par courriel et pour motifs impérieux, si elle comporte les justificatifs, d'ici au 30 avril (coregeo-college@etat.ge.ch).**

Merci de votre attention



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse